RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 12334
Numéro SIREN : 342 948 965
Nom ou dénomination : DEVRED

Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2022 sous le numéro de dépôt 35639

2203565701

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE PARIS

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
PROCES VERBAL DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : DEVRED

Numéro RCS : 342 948 965
Numéro Gestion : 1997B12334

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse : 4 R ROUGEMONT
75009 PARIS

Numéro du Dépôt : 2022R035639 (2022 35657)

Date du Dépôt : 16/03/2022

- Type d'acte : Décision(s) de l'associé unique
Date de l'acte : 01/02/2022
Décision 1 : Révocation de directeur général

fait à Paris, le 16 mars 2022

LPS10601780

97B18234

DEVRED
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 8.177.200 €
Siège social : 4 rue Rougemont
75009 PARIS
342 948 965 RCS PARIS

DB01-02-22 R7

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 1ER FEVRIER 2022

Tribunal de commerce de PARIS
Acte déposé le :
16 MARS 2022
Sous le N° : 2022 03639

L'an deux mille vingt-deux et le premier février, à neuf heures, dans les bureaux de la société OMNIUM DE PARTICIPATIONS au 20 rue Saint Fiacre à PARIS (75002), s'est réunie :

la société OMNIUM DE PARTICIPATIONS,
Société par Actions Simplifiée, au capital de 50.000.000 EUROS,
ayant son siège social au 20 rue Saint Fiacre – 75002 PARIS,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 311 177 646,
représentée par Monsieur Robert Achille LASCAR en sa qualité de Président, et dûment habilité à cet effet,

associée unique de la Société, détenant la totalité des 817.7200 actions composant l'intégralité du capital social et des droits de vote de la société DEVRED (ci-après, la « **Société** »),

APRES AVOIR CONSTATE QUE :

- la société KPMG, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement informée, est absente excusée,
- Monsieur Nicolas FLAUD, Directeur Général, est présent à la réunion,

informe Monsieur Nicolas FLAUD de son projet de le révoquer de ses fonctions de Directeur Général.

Après avoir entendu les observations de Monsieur Nicolas FLAUD, l'associée unique prend ensuite les décisions suivantes :

1) REVOCATION DU DIRECTEUR GENERAL

L'associée unique décide de révoquer Monsieur Nicolas FLAUD de ses fonctions de Directeur Général, avec effet immédiat.

2) POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné au registre prévu par la loi.

« Copie Certifiée Conforme »

Robert Achille LASCAR

Président



